

Présidence

1 place de l'Yser - BP 71022
59375 DUNKERQUE Cedex 1

Dunkerque, le 24 juillet 2020

Le Président de

L'Université du Littoral Côte d'Opale

à

VP délégué(e)s de site

Directeurs de Composantes

Directeur de la FCU-Littoral Côte d'Opale

Directeurs des pôles de recherche

Directeurs des laboratoires

Responsable de la DIRVAL

Responsable du service RI

Nos réf. : HS/SC/20020

Objet. Dispositifs BQE-BQR 2021

Cher(e)s collègues,

L'établissement maintient les dispositifs BQE « Bonus Qualité Enseignement » et BQR « Bonus Qualité Recherche » en 2021. Les montants de ces 2 enveloppes seront fixés après le vote de la lettre de cadrage (septembre 2020).

L'appel BQE a pour objectif la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes et l'acquisition d'équipements structurants et mutualisés entre plusieurs composantes. Mise en place en 2012, cette opération participe à l'attractivité de nos formations, l'attractivité de notre établissement, l'accueil de nouveaux publics étudiants.

Le dispositif BQE vise à promouvoir et financer plusieurs types de projets :

Projet de type 1 : Les Initiatives pédagogiques, notamment celles en lien avec le NCU LCER

Projet de type 2 : L'acquisition de nouveau matériel pédagogique

Projet de type 3 : Le renouvellement d'équipements pédagogiques

L'appel BQR et l'aide à la Recherche (AAR) :

L'appel BQR a pour objectif d'être un bras de levier pour favoriser l'obtention de financements extérieurs à l'établissement. Pour cela cet appel à projet se propose de financer des projets (essentiellement équipements) pour initier des programmes de recherche, favoriser des collaborations, et obtenir des résultats préliminaires en vue de répondre à des appels à projets (AAP), notamment nationaux et européens.

Il vise également à aider les enseignants-chercheurs nouvellement recrutés à développer leur programme de recherche.

L'aide à la recherche a pour objectif prioritaire d'aider les laboratoires de SHS à organiser des manifestations scientifiques internationales, éventuellement nationales (cf. Formulaire AAR Colloques 2021). Ces manifestations devront favoriser la stratégie des laboratoires. Le montant de l'aide dépend du nombre de participants attendus, du caractère national ou international, et de la durée de la manifestation. Les AAR pourront également financer des manifestations organisées par les laboratoires d'autres disciplines (selon les mêmes principes), ainsi que le renouvellement de petits équipements (5K€ maximum) (cf Formulaire AAR Petits Equipements 2021)

Merci de transmettre vos projets **avant le 15 octobre 2020 12h** à :

BQE : cip@univ-littoral.fr

BQR et AAR : secretariat.recherche@univ-littoral.fr

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, cher(e)s collègues, en mes sentiments dévoués.

Hassane Sadok

